

COURS LA VILLE DIMANCHE 28 JUILLET 2019



32

ème Tour de la Vallée de la Trambouze



Col de la Buche
ALTITUDE 683 m

Epreuve Fédérale Juniors

8 x Circuit
COURS LA VILLE -
COURS LA VILLE

1 Contre-la-Montre
COURS LA VILLE -
COURS LA VILLE

Une épreuve de révélation des talents

Les origines de l'épreuve

Depuis sa première édition le 7 septembre 1986, la course est vouée à la seule catégorie des juniors et se dispute en deux étapes, un contre-la-montre individuel le matin et une course en circuit l'après-midi.

Le Tour de la Vallée de la Trambouze emprunte, tant les routes longeant la rivière que celles, plus pentues, du massif environnant. L'épreuve chronométrée a d'abord remonté la vallée, de Bourg de Thizy à Cours la Ville, avant d'avoir lieu sur un parcours plus exigeant avec un départ en côte au Pont Gauthier amenant sur les hauteurs de Pont Trambouze par la route reliant Mardore à Cours-La Ville. Le circuit de la seconde étape s'est également déplacé après une décennie. Articulé auparavant sur les deux cols dominants la vallée, Le Pavillon et La Bûche, il avait trouvé depuis un tracé en plus basse altitude, moins boisé mais tout aussi pittoresque, passant par Mardore et Pont-Trambouze. Pour sa troisième décennie, le parcours faisait peu neuve. Afin de satisfaire au cahier des charges du challenge national junior, dont l'épreuve a été la finale durant 3 années, le circuit prenait de nouveau de la hauteur. C'est ainsi que Le Cergne accueillait le contre-la-montre matinal, départ en direction d'Ecoche et arrivée route de La Bûche, constitué d'une boucle en sous-bois passant par les hameaux du Coucou, du Crot du Bois et du col de La Bûche. Alors que l'après-midi on retrouvait sensiblement le circuit du grand prix de Cours-La Ville avec la montée du col de La Bûche, la traversée du Cergne et un plongeon sur Cours, sans passer par la Croix Couverte, et une remontée dans le centre-ville après un passage par La Fargette.

La renommée nationale et internationale de l'épreuve



L'objectif du Tour de la Vallée de la Trambouze a toujours été de faire se révéler, ou se forger, des talents naissants, en offrant à de jeunes coureurs de 17 et 18 ans un avant goût du cyclisme de haut niveau. Bien qu'ayant eu un cachet international dans le passé avec la présence d'équipes Italienne (1999) et Polonaise (2004), Suisse (2007) et Belge (2008). De 2006 à 2009, l'épreuve est également support de la finale du Challenge National Juniors, permettant la participation de toutes les sélections régionales. En 2014, le Centre Mondial du Cyclisme a permis à plusieurs juniors sud-américains de découvrir l'épreuve avec succès...

Des champions exceptionnels

Pour rappel, le Tour de la Vallée de la Trambouze a déjà vu la victoire ou une place sur le podium de garçons qui ont confirmé aux échelons supérieurs : le champion du monde et olympique de VTT Miguel Martinez, le champion de France Stéphane Barthe, Cyril Dessel le porteur du maillot jaune du Tour de France 2006, Frédéric Finot, seul auteur d'un doublé à ce jour, Samuel Dumoulin, ... sans oublier les locaux Philippe et Didier Sanlaville respectivement lauréats en 1989 et 1990.

En 2008, un Champion du Monde de la discipline était au départ (également Champion d'Europe). Aux côtés du Champion de France au départ, celui-ci était alors leader du classement général provisoire après avoir écrasé le C.L.M. Cette même année, on aperçut déjà sur cette épreuve le talent prometteur d'un franc comtois, Thibaut Pinot et d'un auvergnat, Romain Bardet...



Les circuits

Un circuit vallonné, tracé pour les attaquants...

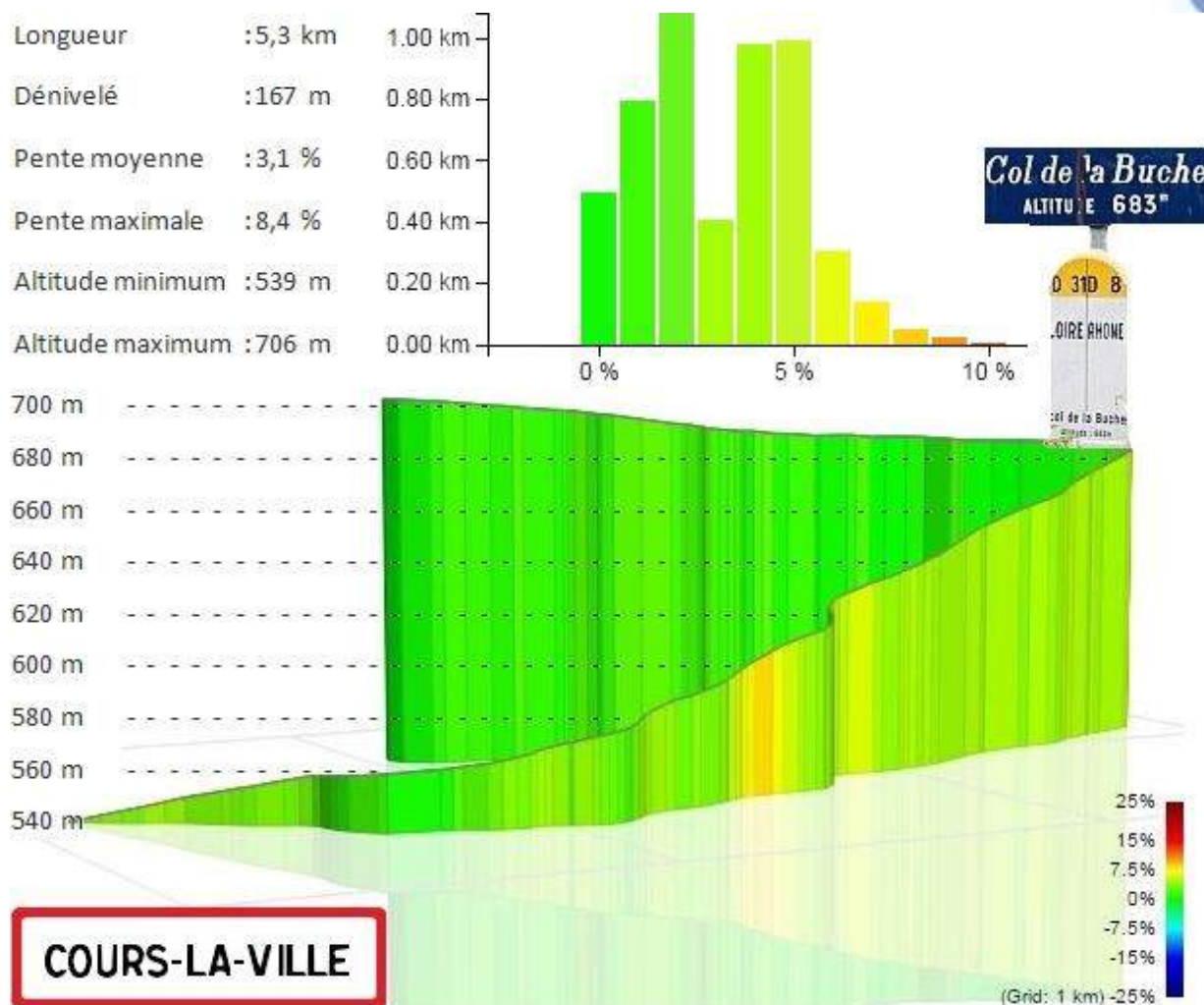
Ce circuit est tracé dans vallonnements des massifs forestiers et verdoyants de la partie ouest des monts du Beaujolais. Il présente une topographie et un environnement naturel remarquables, se prêtant avantagement au cyclisme, pour le pratiquant comme pour le spectateur. L'ascension du col de la Bûche, répétée à huit reprises, donne généralement une indication sûre du verdict mais le parcours offre également plusieurs opportunités de relance que des coureurs volontaires et vaillants pourront mettre à profit. A l'évidence, seul un costaud peut sortir vainqueur d'un tel tracé.



Le col de la Bûche

Tracé pour les hommes forts, le parcours de 14,25 kms ne manque pas de points stratégiques. En partant du centre de COURS LA VILLE, on se rend directement dans les contreforts du col de la Bûche, véritable plat de résistance de l'épreuve. La pente se fait sentir dès les Usines Malerba, où l'on perçoit le bourg de LA VILLE fièrement accroché à sa colline. Les pourcentages les plus forts vers Lépardet, s'ils ne permettent pas de faire la décision, élimineront en tout cas les plus faibles. Il s'agit ensuite de tenir jusqu'au sommet où une relance attend les coursiers. Les sous-bois de la Bûche, certes ombragés mais parfois indigestes tant les faux plats y sont prononcés, risquent fort de tétaniser quelques muscles déjà bien sollicités. La douce descente vers LE CERGNE permet d'admirer (pas pour tous !) la cité coursiaude en contrebas. Le passage dans le charmant village du CERGNE est éclair, d'autant plus que les coureurs plongeront vers Cours la Ville. L'arrivée sur COURS LA VILLE offre une dernière rampe à escalader qui ne permettra qu'aux hommes forts de s'imposer.

Avis aux candidats à la victoire sur ce circuit pour hommes forts...

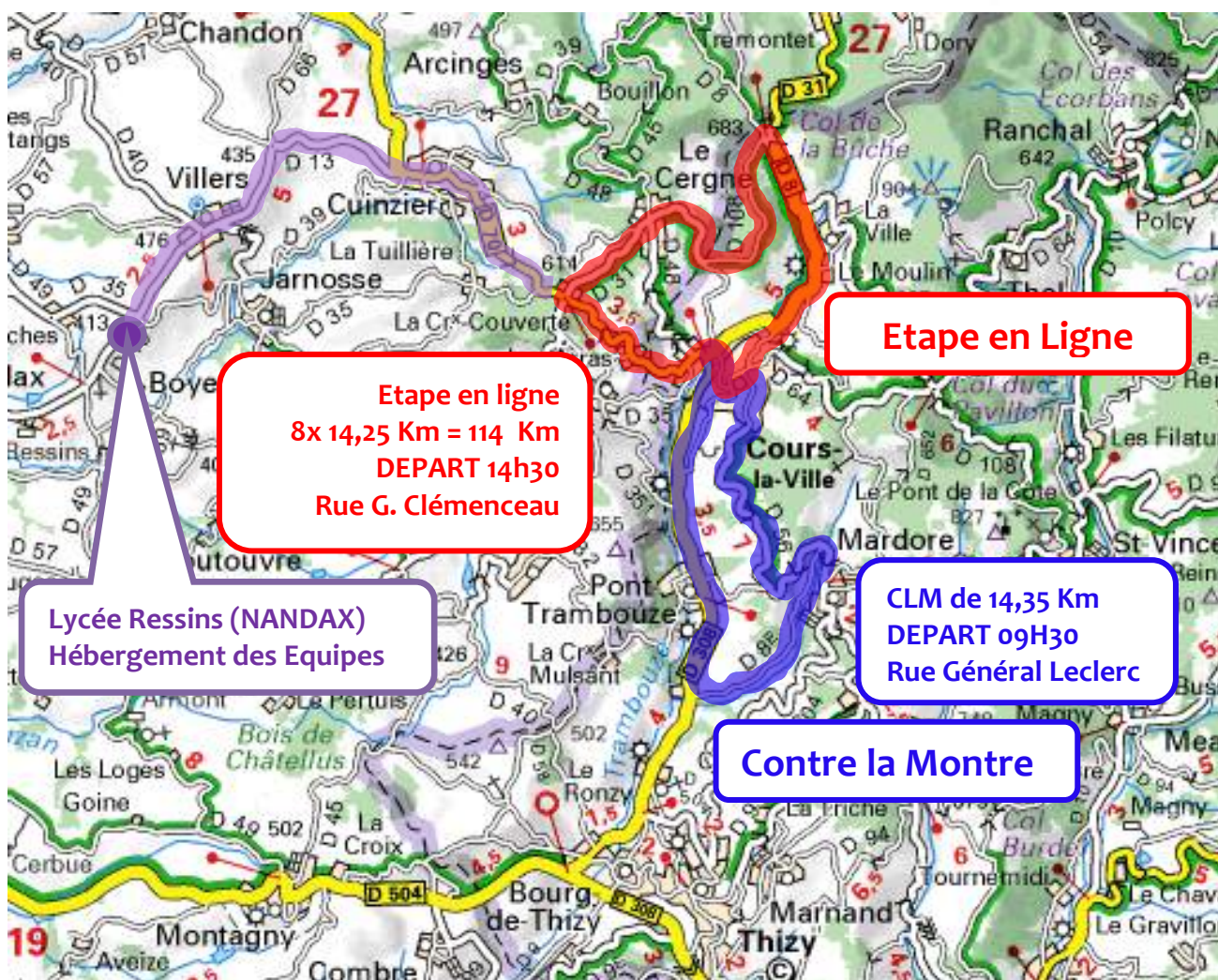


Un CLM matinal dans la vallée de la Trambouze

Le chrono emprunte la vallée de la Trambouze avec un départ et une arrivée près de Cours la Ville. Une première partie au profil descendant emmènera les coureurs dans cette vallée qu'ils devront ensuite remonter jusqu'à Cours la Ville. La première partie est vallonnée et obligera les coureurs à bien adapter leur braquet. La descente sur Mardore est rapide, et, jusqu'à Pont Gauthier, les rouleurs seront privilégiés. Une fois Pont Gauthier passé, il faudra être costaud pour maintenir la cadence jusqu'à Cours-la Ville, ou une dernière rampe, au bas de Valissant, attendra les coureurs

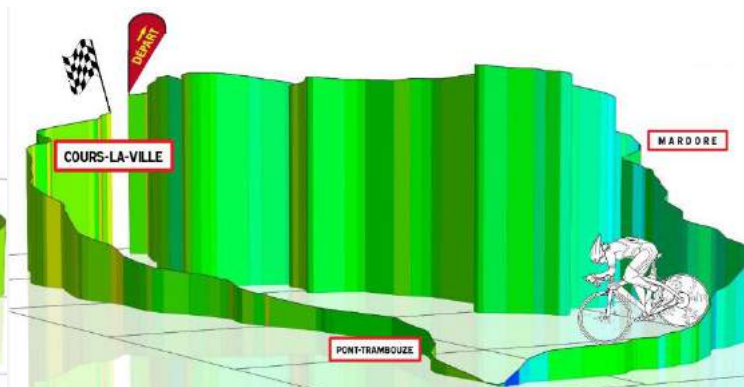
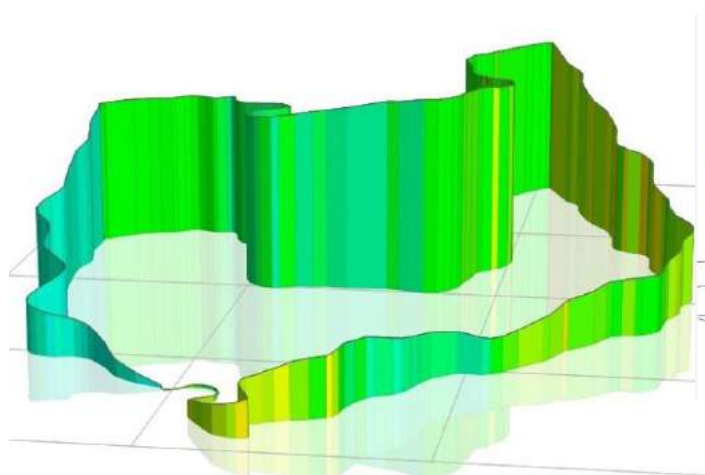


Caractéristiques des circuits



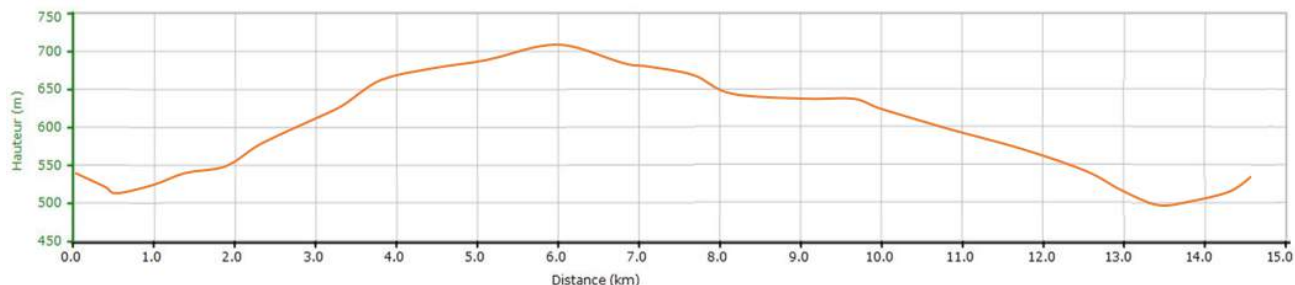
Profil étape en ligne

Profil CLM

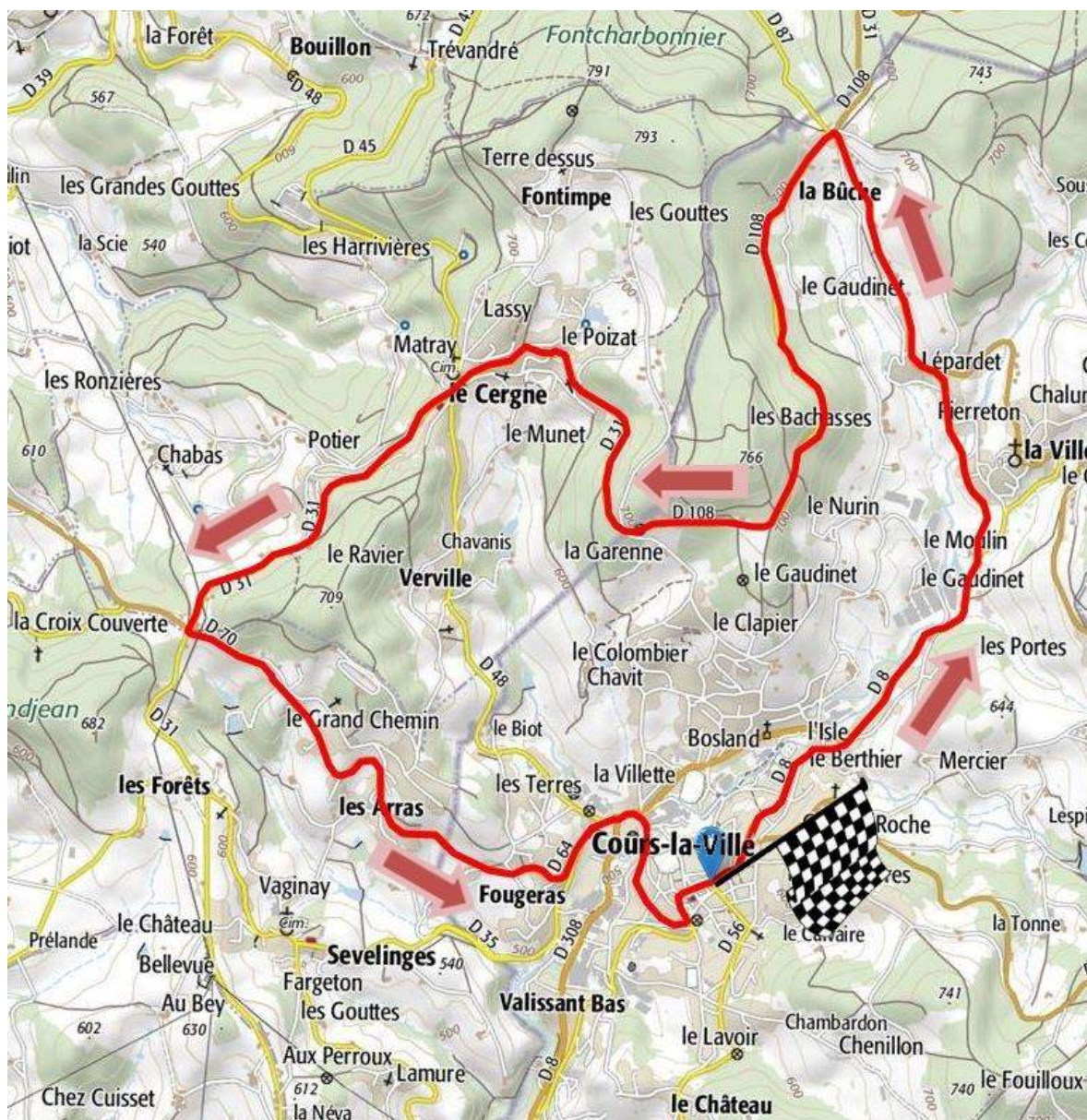


Détails des circuits

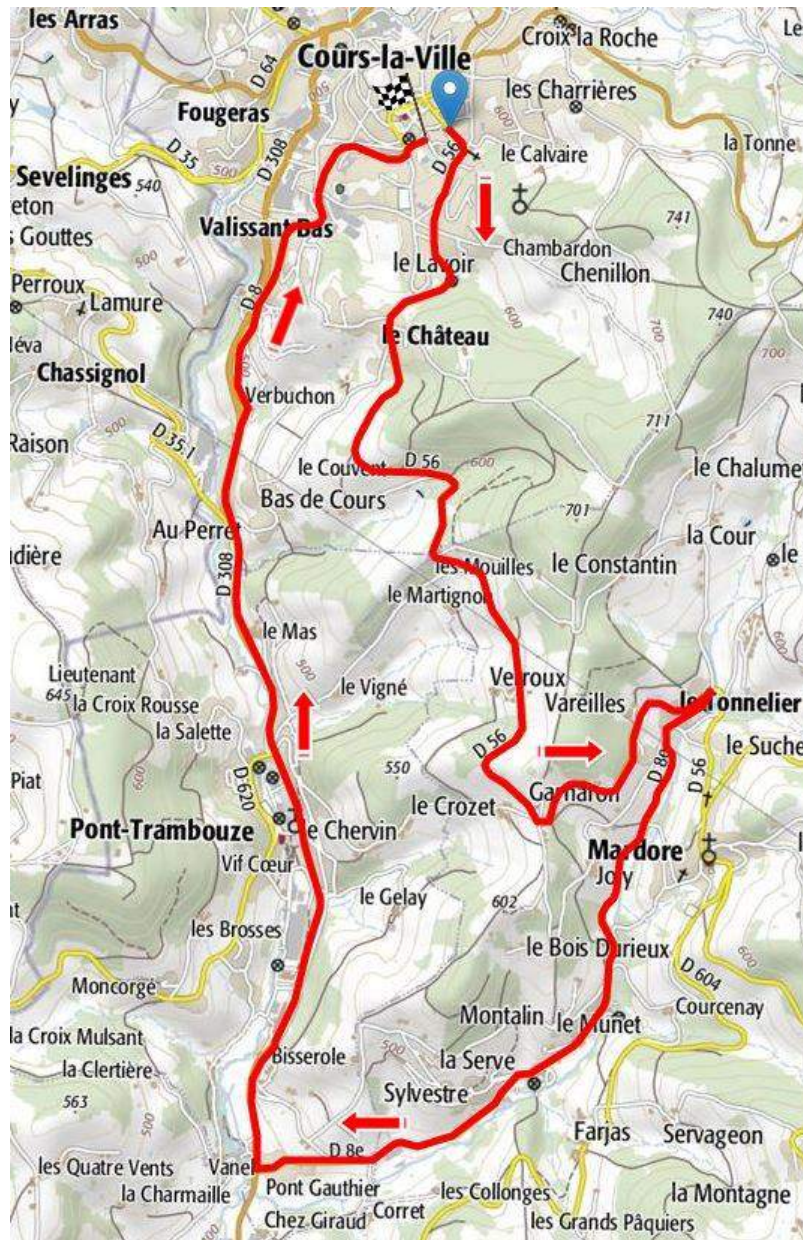
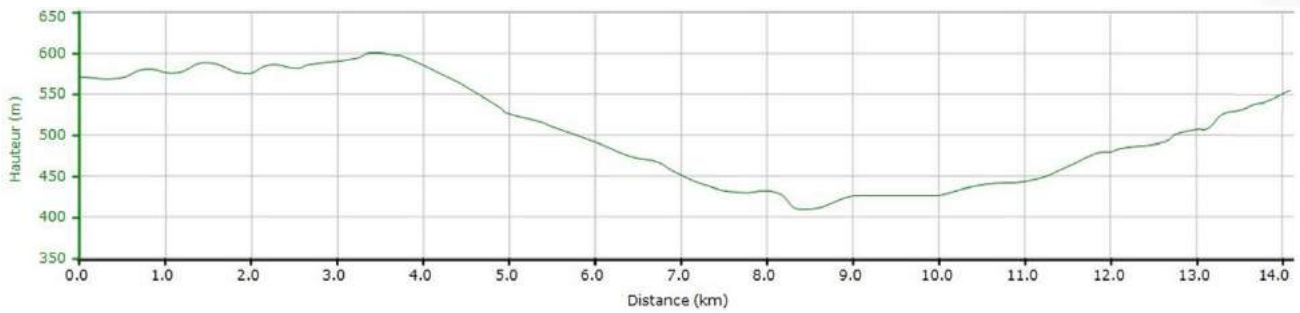
Profil étape en ligne



2



Profil CLM



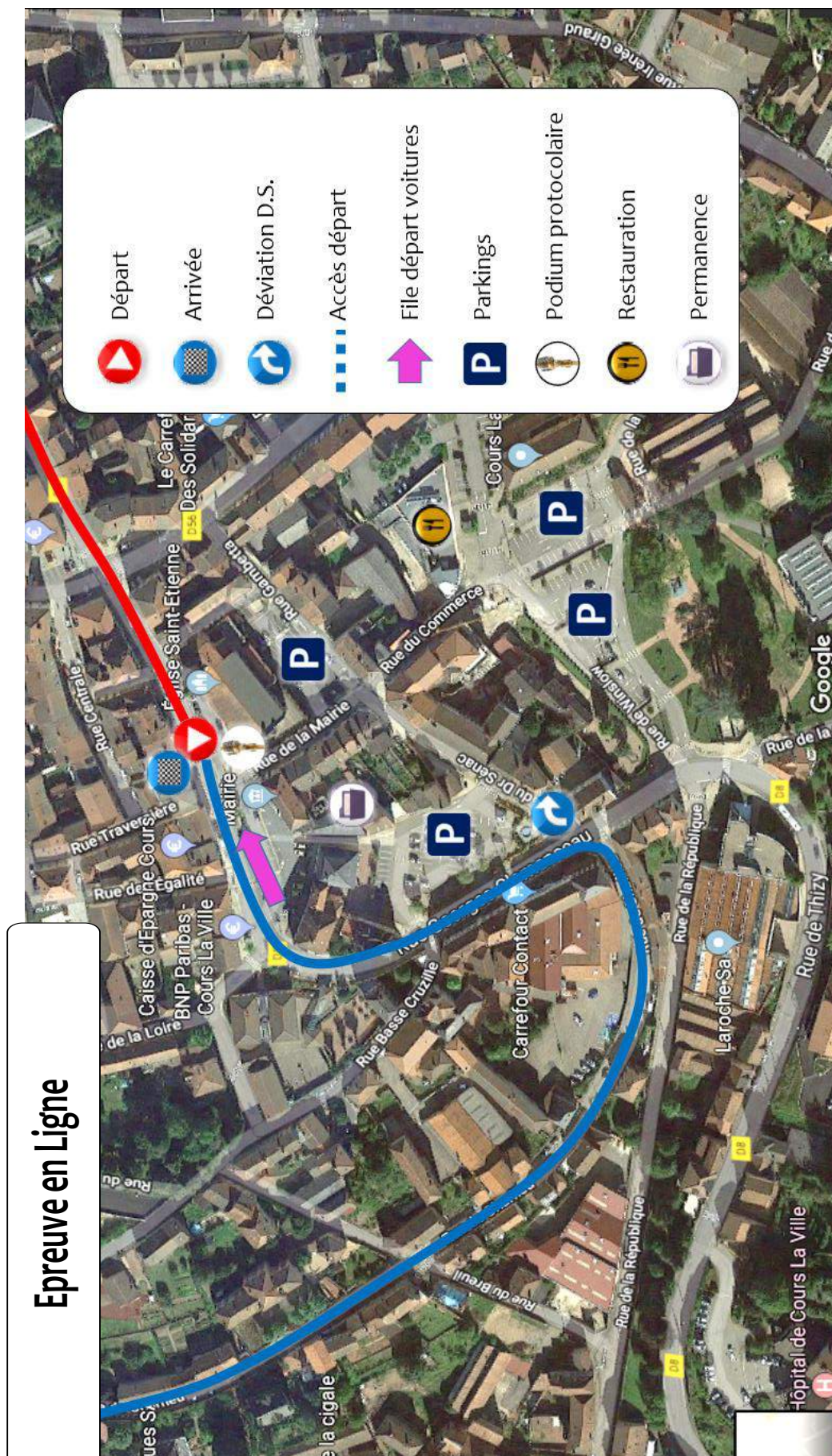
Zones départ/arrivée



Contre la Montre

- Départ
- Arrivée
- Déviation D.S.
- Accès départ
- File départ voitures
- Parkings
- Podium protocolaire
- Restauration
- Permanence

Hôpital de Cours La Ville



Un palmarès de référence

Année	Vainqueur	Second	Troisième
2018	VAUQUELIN Kevin (Normandie)	GUERNALEC Victor (Bretagne)	COCUSSE Rémi (PACA)
CLM	BAUDIN Alex (Auv Rhône Alpes)	VAUQUELIN Kevin (Normandie)	GUERNALEC Victor (Bretagne)
Ligne	HAILU Biniam (Centre Mondial Cycl.)	CHARRIN Aloïs (Auv Rhône Alpes)	BROXHAM Ricardo (Centre Mondial Cycl.)
2017	RAUGEL Antoine (VC Eckwersheim)	LEBRETON Jacques (AC Bisontine)	ELOY Maxime (CC Villeneuve St G)
CLM	HERCHEL Dylan (VC Riomois)	RAUGEL Antoine (VC Eckwersheim)	DELPHIS Thomas (Vulco Vaulx en Velin)
Ligne	ELOY Maxime (CC Villeneuve St G)	SIBILLE SIRON Jossua (AC Bisontine)	LEBRETON Jacques (AC Bisontine)
2016	GROLLEAU Quentin (VCLP Marseille)	DIDIER Clément (VS Romanais Peageois)	JARNET Maxime (VC Vaulx en Velin)
CLM	DIDIER Clément (VS Romanais Peageois)	JARNET Maxime (VC Vaulx en Velin)	LE MESNAGER Damien (VCLP Marseille)
Ligne	GROLLEAU Quentin (VCLP Marseille)	BOYER Kevin (SCO Dijon)	PASTOT Vincent (CC Villeneuve SG)
2015	LOUVET Louis (Creusot C)	MERIGNAT Sofiane (VCLP Marseille)	DEBAUMARCHE Nicolas (SCO Dijon)
CLM	DURBESSION Julien (AC Bollène)	LOUVET Louis (Creusot C)	MERIGNAT Sofiane (VCLP Marseille)
Ligne	LOUVET Louis (Creusot C)	MERIGNAT Sofiane (VCLP Marseille)	NAVARRO Quentin (EC Baume les Dames)
2014	ROCHAS Rémy (La Motte Servolex C)	MARTINEZ Daniel (Centre Mondial Cycl.)	LHERMITTE Amaury (CSM Clamart)
CLM	GOHR André (Centre Mondial Cycl.)	MARTINEZ Daniel (Centre Mondial Cycl.)	PETROVSKI Andrej (Centre Mondial Cycl.)
Ligne	COSTA Andrea (CR4C Roanne)	ROCHAS Rémy (La Motte Servolex C)	LHERMITTE Amaury (CSM Clamart)
2012	ELLSAY Nigel (VCC Morteau)	FAUSSURIER Romain (CR4C Roanne)	JASSERAND Benjamin (CC Chambéry)
CLM	GOULOT Kevin (Bourgogne)	ELLSAY Nigel (VCC Morteau)	FAUSSURIER Romain (CR4C Roanne)
Ligne	FAUSSURIER Romain (CR4C Roanne)	AUBERT Rémi (AC Bisontine)	ELLSAY Nigel (VCC Morteau)
2011	ROLLAND Loïc (E.C. St Etienne Loire)	CALLAOU Yvan (VC Riom)	GUILLONET Adrien (AS Marcoussis)
2009	MARTIN Steven (Bretagne)	DELALOT Romain (Ile de France) ★	TURGIS Jimmy (Ile de France) ★
CLM	BILLON Alexandre (Ile de France) ★	DELALOT Romain (Ile de France) ★	LABEQUE Kevin (Aquitaine) ★
Ligne	MARTIN Steven (Bretagne)	COMET Pierre (Aquitaine)	TURGIS Jimmy (Ile de France) ★
2008	LE BON Johan (Bretagne) ★	BARDET Romain (Auvergne) ★	GUILLEMOIS Rémi (Aquitaine) ★
CLM	LE BON Johan (Bretagne) ★	BONNET Pierre (Auvergne)	BACON Romain (Ile de France) ★
Ligne	GUILLEMOIS Rémi (Aquitaine) ★	LE BON Johan (Bretagne) ★	PINOT Thibaut (Franche Comté) ★
2007	LE BON Johan (Bretagne) ★	COURTEILLE Arnaud (Normandie) ★	DE SOUZA Christopher (Normandie)
CLM	LE BOULCH Dimitri (Ile de France) ★	LE BON Johan (Bretagne) ★	PINOT Thibaut (Franche Comté) ★
Ligne	DE SOUZA Christopher (Normandie)	COURTEILLE Arnaud (Normandie) ★	LE BON Johan (Bretagne) ★
2006	BRUTUS Guillaume (Provence)	GOUEDARD Simon (Bretagne)	LARONZE Rémi (Limousin)
CLM	PIERET Etienne (Normandie)	MORITZ Yann (Limousin) ★	DUVAL Aurélien (Champagne Ardennes) ★
Ligne	BONNIN Thomas (Midi Pyrénées) ★	BARBAS Yoann (Midi Pyrénées) ★	DAVID Nicolas (Bretagne)
2005	BOURGEOIS Laurent (AC Tarare Popey)	CONVERSE Mathieu (AC Bisontine)	PINOT Julien (AC Bisontine)
2004	STEHLY Aurélien (SCO Dijon)	KORTS LAUR Ervin (Cours la Ville C.)	JEANNIN Mickael (AC Bisontine)
2003	VIRAT Bertrand (EC St Etienne)	SONNERY Blaise (AC Tarare Popey) ★	BRIGAUD Thomas (PAC Avallon)
2002	LOUBET Julien (Haute Garonne) ★	ROCHE Nicolas (OCCV Draguignan)	VIRAT Bertrand (EC St Etienne Loire)
2001	THERVILLE Pierre (PS Le Creusot)	TESSON Philippe (VCLP Marseille)	SAADANE Samy (AVC Aix en Provence)
2000	GEOFFROY Benoît (Nièvre)	SPEZZA Jérémie (Saône & Loire)	DULAC Nicolas (Cours la Ville Cyclisme) ★
1999	GUICHARD Ludovic (AVC Aix en Provence)	DA SILVA Sébastien (VCLP Marseille)	MARANGONI Damien (Italie - Brescia)
1998	DUMOULIN Samuel (VC Caladois) ★	SION Florent (EC St Etienne Loire)	BERTOLO Jérémy (Aix en Provence)
1996	JOVINOT Alexis (Aix en Provence)	COELHO David (Loire)	ARNAUD Frédéric (Nièvre)
1995	FINOT Frédéric (Nièvre) ★	DAULNY Grégory (Ain)	CHARPIGNAC Dominique (VC St Rambert)
1994	FINOT Frédéric (Nièvre) ★	GRUX Alexandre (CC Audeux Besançon) ★	BENETIERE Stéphane (Saône & Loire)
1993	MARTINEZ Miguel (Nièvre) ★	BENETIERE Stéphane (Saône & Loire)	AUROUX Stéphane (Nièvre)
1992	RAVEL Olivier (Loire)	DERANGERE Jérémie (Saône & Loire) ★	DESSEL Cyril (UC Pélussin)
1991	CAUDRON David (CCV Picardie)	RAVEL Olivier (Loire)	JOSSSELIN Yannick (Sélection Allier)
1990	SANLAVILLE Didier (GO Cours la Ville)	BARTHE Stéphane (VC Dorlay) ★	BERGER Samuel (Saône & Loire)
1989	SANLAVILLE Philippe (GO Cours la Ville)	DI MANNO Sébastien (VC Dorlay)	PLAISANT David (Côte d'Or)
1988	BROCH David (VS Macon)	POLNY Xavier (CR4C Roanne)	FATTIER Hervé (Saône & Loire)
1987	BENY Hervé (VC Montbrison)	BEAL Stéphane (ASPTT St Etienne)	BROCH David (VS Macon)
1986	PAUCHARD Gilles (Saône & Loire)	FRIGERI Franck (GO Cours la Ville)	HUGONNET Marc (Ain)

En rouge : Finale du Challenge National Junior/Coupe de France Junior

★ : Coureur passé professionnel

Hébergement



Cours la Ville Cyclisme vous propose votre hébergement

Situé sur la commune de Nandax, au sein du lycée agricole de Ressins.

Tout sera mis en œuvre par l'équipe d'organisation afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

- Confort et espace des chambres
- Menus adaptés aux sportifs
- Accès et nettoyage du matériel
- Parking de vos véhicules...

Adresse du lycée :

Lycée Agricole Privé Etienne Gautier
Ressins 42720 NANDAX www.ressins.com
Coordonnées GPS :

Latitude : 46.096594 - Longitude : 4.189122

- Accueil et permanence de **16 h30 à 19h30**
- Dîner de **19h30 à 20h30**
- Petit déjeuner à partir de **6h30**

Demi pension 35,00 € / personne



Déjeuner Dimanche 28 juillet 2019 :

Cours la Ville Cyclisme offre le déjeuner à l'ensemble des coureurs participant à l'épreuve. Pour toutes les équipes présentant 5 coureurs et plus au départ, Cours la Ville Cyclisme offrira également 2 repas à l'encadrement de l'équipe.

Contact et inscription avec détail et règlement avant le 20 juillet 2019 :

Christian DULAC - 2 chemin du Prince – PONT TRAMBOUZE 69470 COURS

 **06.02.11.38.19**  **christian.dulac1@orange.fr**

Pensez à réserver au plus tôt

Règlement particulier de l'épreuve

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve 32ème Tour de la Vallée de la Trambouze est organisée par COURS LA VILLE CYCLISME, dont le siège social est 1 rue de la vapeur, Cours la Ville 69470 COURS sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le dimanche 28 Juillet 2019.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories juniors âgés de 17 à 18 ans. Elle est inscrite au calendrier national FFC 2019.

L'épreuve est classée en classe 1.14 (fédérale junior) et comporte 2 demi-étapes : un contre-la-montre et une demi-étape en circuit à réaliser plusieurs fois. Les coureurs doivent être en possession d'une licence FFC, acquise auprès de leurs clubs après présentation d'un certificat médical, et pour les coureurs mineurs d'une autorisation parentale.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.5. La participation peut être individuelle ou en équipe (maximum 12 coureurs par équipe) :

- Equipes de club FFC ;
- Ententes de clubs FFC
- Sélection des comités régionaux FFC ou de comités départementaux FFC ;
- Pôles Espoirs et Pôles France ;
- 4 équipes étrangères maximum.

L'épreuve est limitée à 120 coureurs

ARTICLE 4. DEVELOPPEMENT MAXIMUM

Conformément à l'article 2.1.11 FFC, le développement maximum pour l'épreuve est de 7,93m. Un contrôle des développements sera réalisé avant chaque départ et pourra être renouvelé à la demande du corps arbitral à l'arrivée.

ARTICLE 5. PERMANENCE ET REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

La permanence de départ se tient, le 28 Juillet 2019 au sous-sol de la mairie de COURS LA VILLE de 7 heures à 8 heures 30.

Une réunion des directeurs sportifs se tiendra à 13heures 30 Dimanche 28 juillet.

ARTICLE 6. ORDRE DE DEPART POUR LE CONTRE LA MONTRE

L'ordre de départ du contre-la-montre sera établi par l'organisateur et transmis la veille de l'épreuve au corps arbitral, sur la base des classements CLM de la Coupe de France et du nombre de coureurs par équipe. Les départs seront réalisés toutes les minutes.

ARTICLE 7. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.55. Chaque véhicule suivant l'épreuve en ligne sera équipée d'une radio fournie par l'organisateur après la réunion des directeurs sportifs. Elle devra être restituée de suite après l'arrivée.

ARTICLE 8. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par le club organisateur. Les coureurs et équipes sont priées de fournir des roues de rechange avec le nom mentionnée sur celles-ci.

ARTICLE 9. VEHICULES DES EQUIPES

- CLM :

L'ensemble des coureurs du CLM pourront être suivis par un véhicule. Le conducteur doit être licencié à la FFC. Il est interdit de se tenir hors du gabarit du véhicule. Le véhicule doit se tenir au minimum 10 mètres derrière le coureur. Le conducteur veillera à allumer ses feux de croisement pour suivre le coureur en course.

- Etape en ligne :

Les équipes présentant au minimum 5 coureurs pourront proposer de suivre l'épreuve. Leur ordre sera déterminé dans l'ordre du classement du contre-la-montre (l'équipe du 1^{er} coureur se verra attribuer la 1^{ère} place au sein de l'échelon des véhicules des équipes). Le directeur sportif doit être licencié à la FFC et devra avoir participé à la réunion des directeurs sportifs.

ARTICLE 10. INCIDENTS DE COURSE DANS LES DERNIERS KILOMETRES

- Etape en ligne :

Selon l'article du règlement FFC 2.6.027, en cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) accidenté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'accident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de l'accident.

ARTICLE 11. MODALITES DE RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement est possible sur la course en ligne entre le KM 3.1 et le KM 3.9 du circuit.

ARTICLE 12. DELAIS D'ARRIVEE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des arbitres, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 13. CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis :

- Classement du contre la montre ;
- Classement de la demi-étape en ligne.
- Classement général au temps cumulés.

ARTICLE 14. PRIX

Les prix suivants sont attribués:

- Epreuve en ligne : Primes aux 3 premiers
 - Epreuve contre la montre : Primes aux 3 premiers
- Classement général : 540 € /20

ARTICLE 15. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage a lieu salle des permanences place de la Mairie Cours la ville

ARTICLE 16. PROTOCOLE

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole de la première étape :

- Les 3 premiers de l'épreuve CLM
- Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole de la deuxième étape
- Les 3 premiers de la course en ligne
 - Les 3 premiers du classement général de l'épreuve
 - La 1ère équipe du classement par équipe de l'épreuve
 - Les 3 premiers du classement de la montagne

Ils se présenteront dans un délai de maximum de 15 minutes après leur arrivée

ARTICLE 17. PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

32^{ème} Tour de la Vallée de la Trambouze

Dimanche 28 juillet 2019 - Cours la Ville (69)

Organisation Cours la Ville Cyclisme

Détails de l'organisation :

- **CLM de 14,35 Km + course en ligne de 8 x 14,25 = 114 Km**
- Engagements par internet: www.fcc.fr - Prix : 18€
- Participation : Individuelle ou par équipe.
- Retrait des dossards : 7h à 8h30 – Sous-sol Mairie de Cours la Ville
- Signature des coureurs + contrôle des vélos du CLM: 15 min avant horaire de départ
- 1^{er} départ CLM : 9 heures 30 – Rue Général Leclerc
- Réunion Directeurs sportifs : 13 heures 30 – Sous-sol Mairie de Cours la Ville
- Signature des coureurs et présentation des équipes : 14 heures à 14 heures 15
- Appel des concurrents de l'épreuve en ligne + contrôle des vélos : 14 heures 15
- Départ de l'épreuve en ligne : **14 heures 30** – Rue Georges Clémenceau – Cours la Ville
- Contrôle anti dopage : Sous-sol Mairie de Cours la Ville
- Repas de midi offert à Cours la Ville à **tous les concurrents** et à **2 accompagnateurs** d'équipes de **5/6 coureurs** (Repas supplémentaire à 12,00 € - réservation à J-8)
- Hébergement des équipes en demi pension a partir du samedi apres midi (35€/pers) Grille de
- prix / primes: - **540 € / 20** (Général) Primes aux 3 premiers des 1/2 etapes et GPM
- Podium protocolaire à l'arrivée du CLM (3 premiers) **et** vers 17 heures (3 premiers de l'étape et 3 premiers du classement général + 3 premiers GPM) suivi d'un vin d'honneur

30 min de Roanne

1 h de Macon

1h15 de Lyon

1h15 de Clermont



Contact : Sylvain AUCLAIR – Les Charrières – 69470 COURS

☎ 06.18.96.07.63 ✉ syl20auclair@yahoo.fr

Réservations Hébergement :

Christian DULAC - 2 chemin du Prince – PONT TRAMBOUZE 69470 COURS

☎ 06.02.11.38.19 ✉ christian.dulac1@orange.fr

